PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE Liberté Égalité Fraternité	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH)** **Projets territoriaux de (département)**	PRITH OCCITANIE – Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**DEFI 21**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel : N° Téléphone :	*TRISOMIE 21 GARD* *Linda CANNENPASSE-RIFFARD* *lcannenpasseriffard@trisomie21gard.fr* *06 88 99 34 17*
Descriptif action – Réalisations attendues	Cette action se caractérise par un triple accompagnement : - L'accompagnement de personnes avec des troubles du développement intellectuel graves ou modérés : 35 salariés avec et 6 demandeurs d'emploi ; 11 stagiaires en dernière année de formation - L'accompagnement de l'entreprise employeur ou accueillant les stagiaires de la formation. - L'accompagnement de la famille.
Objectifs visés	**Axe 1 :** **MAINTIEN DANS L'EMPLOI :** - - l'accompagnement professionnel du salarié ou du demandeur d'emploi (avec des troubles du développement intellectuel graves ou modérés) se fait sous la forme d'entretiens individuels, tous les 15 jours et au cours d'ateliers collectifs hebdomadaires. - - l'accompagnement de l'entreprise se fait par le biais de sensibilisation et de régulation auprès de l'ensemble collectif de travail. Suivi régulier à minima une fois/mois en entreprise par le Chargé d'insertion professionnel. Pour l'accompagnement des personnes demandeurs d'emploi en parcours de formation dans des centres de formation qualifiant externe au dispositif, nous proposons des sensibilisations à l'équipe pédagogique ainsi qu'un accompagnement des stages inclus dans la formation qualifiante. - - l'accompagnement des familles se fait par le biais d'un entretien familial dans l'année. Cependant à tout moment le bénéficiaire ou sa famille ou l'équipe pédagogique pourront activer des réunions supplémentaires autant que de besoins. **Axe 2 :** 3ème année de formation avec une alternance individualisée entre des périodes de formation en centre et des périodes de stage en entreprise. Du 01/01/2023 au 31/12/2023 : poursuite du parcours pour

	les 11 stagiaires afin de : - Permettre à des personnes avec des troubles du développement intellectuel de découvrir, expérimenter différents secteurs d'activités professionnelles. - Définir un projet d'inclusion professionnelle réaliste et adapté au handicap et aux capacités de la personne. - Accéder à un emploi en milieu ordinaire de travail sous contrat de droit commun. - 50 % des bénéficiaires seront en emploi, sur des contrats à minima de 1 an. Le durée moyenne du parcours globale par stagiaire est de 13 202,50 h. Le parcours moyen par stagiaire est de 1 200 h. Il est prévu pour l'ensemble des stagiaires que le parcours de formation s'achève en décembre 2023.
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	Tous résidents dans les départements du Gard majoritairement, et de l'Hérault. Les entreprises bénéficiaires de notre accompagnement sont issues des bassins d'emploi nîmois, alésien, montpelliérain, Lunellois et Bagnolais.
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	Le porteur de projet est l'association Trisomie 21 par le biais de son service d'insertion professionnelle, Défi 21, composé de professionnels : chargés d'insertions et de prospection, formateurs, psychologue, secrétaire, chef de projet et directeur.
Partenaires associés	Médecine du Travail, SAMETH, Mission Locale, Pôle Emploi, MDPH, Etablissements médico-sociaux, entreprises…. Un comité de pilotage se réunit une fois par an pour évaluer l'avancée du projet en terme qualitatif et budgétaire. Il réunit les acteurs de l'insertion professionnelle intervenants auprès de personnes en situation de handicap, mais aussi les organismes de formation pré qualifiants et qualifiants, les partenaires financiers, les partenaires opérationnels.
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Budget prévisionnel et cofinancement	Budget global 2023 : 630 414€ Co-financeurs : FSE, AGEFIPH, ARS, Conseil Régional Occitanie, Conseil Départemental du Gard, Nîmes Métropole, Ville de Nîmes.
Demande de financement au titre du PRITH 2023	**46 500€**
Orientation de référence du PRITH Occitanie	Orientation 1 : inclure les jeunes en situation de handicap dans l'emploi. Orientation 4 : maintenir dans l'emploi et en emploi les travailleurs en situation de handicap.